



ACCUEIL DU PUBLIC – MESURES SANITAIRES

L'office notarial a mis en place des mesures particulières afin de respecter les préconisations gouvernementales en matière de sécurité sanitaire ; nous vous remercions de bien vouloir les respecter.



Il vous est fortement recommandé de porter un masque grand public lors de l'entrée dans l'Office notarial. Nous ne garantissons pas d'être en mesure de pouvoir vous en fournir.

SALLE D'ATTENTE : le nombre de places est limitée à 8 personnes ; dans l'éventualité où la capacité serait dépassée, nous vous remercions de bien vouloir patienter à l'extérieur en respectant les règles de distanciation sociale ou bien dans votre véhicule ; nos hôtesses d'accueil viendront vous chercher.

Nous vous informons que seules les personnes directement concernées par le RDV sont autorisées à patienter en salle d'attente.

Merci également de respecter le fléchage indiqué dans l'étude.

RECEPTION : après vous être signalé à l'accueil, merci de bien vouloir procéder à un lavage de mains au moyen de la solution hydro-alcoolique mise à votre disposition.

SUIVI DE VOS DOSSIERS : merci de bien vouloir privilégier les échanges et envois de documents par téléphone, mail, via votre espace client ou à défaut en utilisant notre boîte aux lettres située à l'extérieur de l'étude côté rue.

Nous vous remercions de votre compréhension.